

Marc LE GOUPILS,
Comment on cesse d'être colon (1909)
les déboires d'un planteur de café en Nouvelle-Calédonie

COMMENT ON CESSÉ D'ÊTRE COLON
(*La Dépêche coloniale*, 27 octobre 1909)

Notre collaborateur et ami, M. Marc Le Goupils ¹, dont nos lecteurs ont apprécié la compétence en tout ce qui touche les intérêts de la Nouvelle-Calédonie, et aussi le zèle à défendre des intérêts, publie sous ce titre (chez Bernard Grasset, éditeur, 7, rue Corneille), un volume où il a rassemblé les plus suggestifs des souvenirs rapportés par lui de son séjour de six ans dans cette colonie. On sait qu'il y fut agriculteur, conseiller général et président du conseil général.

À cette place, nous ne nous constituons pas juge du procès intenté par M. Le Goupils aux personnes qui, selon lui, ont été les artisans de la présente crise calédonienne ou sont encore aujourd'hui une menace pour notre colonie. Nous regrettons d'ailleurs un peu que l'auteur, qui n'est ni un colon aigri ni un colonial repentant, ait choisi un titre qui sonnera d'abord désagréablement aux oreilles de ceux qui sont, comme nous et comme M. Le Goupils lui-même, convaincus de la nécessité de notre expansion coloniale. Mais qu'il y a plaisir et profit à lire *Comment on cesse d'être colon*, de cela nous nous portons garants, et cette affirmation ne surprendra pas, croyons-nous, nos lecteurs.

Plein de choses vues, de paroles entendues, d'aventures courues, d'épreuves subies, ce livre est extrêmement vivant. L'émotion de l'auteur s'y défend constamment de devenir mélodramatique ; mais les scènes d'excellente comédie y abondent.

M. Le Goupils n'a pourtant pas écrit dans le seul dessein d'amuser les autres ou de s'amuser lui-même. Dans la trame de ces récits variés, alertes et gais, courent deux idées maîtresses, dont l'art du narrateur est de faire toujours sentir la présence, sans les exposer jamais avec une dogmatique lourdeur.

M. Le Goupils voit, dans l'histoire de la Calédonie en ces quinze dernières années, l'exemple le plus utopique du mal que peut produire un zèle maladroit et entaché de charlatanisme, quand il veut pousser hâtivement les destinées d'un pays qu'il connaît insuffisamment. La colonisation doit être encouragée, aidée, soutenue, guidée même par l'action publique. Elle ne se décrète point. Même le pouvoir le plus dictatorial ne prévaut pas contre la nature d'un pays et la vie économique qui s'y est spontanément instituée, car les lois de cette nature et de cette vie sont plus fortes que tous les arrêtés et que toutes les subventions. C'est ce que prouve la très dure crise que traverse la Nouvelle-Calédonie, où la transportation pénale a été beaucoup trop précipitamment supprimée, et où des millions ont été gaspillés, tant par les particuliers que par l'administration, en une œuvre de colonisation agricole déplorablement conçue.

Cette œuvre, lors même qu'elle était déjà absolument condamnée par les faits, s'est pourtant soutenue longtemps en France par le *bluff*, en Nouvelle-Calédonie par la violence. M. Le Goupils, et c'est la seconde leçon de son livre, montre par des exemples multiples et précis à quels excès peut se porter impunément l'omnipotence sans

¹ La plantation des frères Le Goupils avait fait l'objet d'une relation optimiste de Jean Carol dans *Le Temps* du 1^{er} avril 1900.

contrôle et sans contrepoids d'un gouverneur colonial. Il rappelle que M. Chailley, à la suite de l'inspection de 1902, qualifia de régime de terreur les procédés administratifs au moyen desquels notre colonie du Pacifique fut véritablement séquestrée pendant huit ans. Comme le disait un jour à la tribune le même M. Chailley en présence de M. Augagneur, un gouverneur colonial n'a d'autre arbitre que sa conscience. M. Le Goupils fournit de très pressantes raisons de penser que c'est peut-être bien insuffisant. La Calédonie ne serait pas où elle en est, si — dans les meilleures intentions du monde — elle n'avait pas été garrottée.

Ce sont là questions très sérieuses, qui méritent de retenir l'attention publique. On sait d'ailleurs que la plupart de nos colonies réclament passionnément une autonomie plus grande, dont le livre de M. Le Goupils démontre à sa manière la nécessité.

Rien, au reste, de moins pédantesque et moins doctrinal que ce volume qui fait penser. Rien de moins maussade que les souvenirs d'une victime du *bluff* calédonien. Rien de moins hargneux que ce réquisitoire. M. Le Goupils, avons-nous envie de dire, a le déboire allègre, et même, puisque terreur il y a, la terreur gaie. Ce récit vif et charmant réjouira par surcroît le cœur de tous les amis des bonnes lettres. Toutefois nous lui ferions tort, en ne reconnaissant pas tout ce que recèlent de vigueur d'âpreté une belle humeur si soutenue et une si constante sérénité.

Jean Le Breil.

QUESTIONS COLONIALES (*Mercury de France*, janvier 1910, p. 129-131-135)

Marc Le Goupils : *Comment on cesse d'être colon* (Six années en Nouvelle-Calédonie), Paris, Bernard Grasset.

À M. Marc Le Goupils, enfant, il fut prédit par un charpentier de son village natal « qu'il irait loin ». En effet, il arriva à l'École normale supérieure et il était professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand en 1898. Cinq ans plus tard, transfuge de l'Université, il cultivait le café en Nouvelle-Calédonie et présidait le conseil général de cette noble colonie. Pendant six années, M. Le Goupils qui, s'il m'en souvient bien, — je le connus jadis au lycée Hoche à Versailles, — avait, — quoique professeur, — des lettres, M. Le Goupils « ferma ses jeux au pittoresque », et, comme Siéyès, « il vécut ». Chose pas toujours aisée. Ses deux frères moururent, débilités par le climat, et furent ensevelis dans la plantation de Nassirah. Le café Le Goupils frères obtint bien une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900. Mais la lutte apparut au survivant trop difficile, ou, pour mieux dire, inutile. Certaines préoccupations morales respectables lui firent un devoir de regagner la mère-patrie. M. Le Goupils a repris son poste dans l'Université et, sur le conseil de Jules Lemaître, qui est un conseiller avisé, il nous donne aujourd'hui ses impressions de Nouvelle-Calédonie, ou, pour être plus exact, son pamphlet calédonien. Pamphlet, satire virulente et documentée, tel est bien cet ouvrage. Et je regrette vraiment que l'auteur qui, je le répète, a des lettres, ainsi qu'on disait jadis, n'ait visé mieux ni plus haut. Comment on cesse d'être colon ! Quel admirable sujet ! J'ai dit aux lecteurs du *Mercury*² l'optimisme bien portant et sincère de Charles Géniaux montrant *Comment on devient colon*. J'eusse désiré que l'œuvre de M. Le Goupils fût la négation lyrique d'un optimisme que j'ai tant critiqué. Son œuvre, si remarquable déjà sous la forme qu'il lui a imposée, eût gagné beaucoup, il me semble, à être le chant de douleur désespérément triste et impressionnant du colon exilé et vaillant qui lutte six années durant — six ans et trois deuils, c'est effroyablement

² Voy. *Mercury de France*, I-V-1908.

long ! — et qui, après cette âpre lutte, revient au poste sédentaire réservé par la bienfaisante Université. Ce retour à l'enseignement, à la parole vaine, après six ans d'action, quelle tristesse ! J'aurais voulu là l'épopée, telle que la conçoit un Randon, l'œuvre imaginative telle que viennent de la construire Marius-Ary Leblond. Au fait, ce retour à la mère-patrie, n'est-ce pas la contre-partie de l'exode *En France* de Claude Mavel ? À cesser d'être un pamphlet direct, le livre eût gagné une portée plus générale d'autant que plus désintéressée. Mais M. Le Goupils, — et de ceci il convient peut-être en somme de le féliciter hautement, — a répugné à la littérature. Avec l'exquise et profonde Aurel qui, « d'en avoir fini avec l'amant » a retiré une connaissance pratique des choses coloniales, il a pensé que, « quand, par une blessure soigneusement dissimulée, notre pays perd de son meilleur sang, il ne s'agit pas de chanter les oiseaux bleus, les oripeaux de harem ou les ciels de nos radieuses colonies. Rien n'est mauvais teint, rien n'est fade comme le ciel, quand on ne place pas dessous l'homme qui nous est le plus fraternel, avec sa plus menaçante souffrance ³ ». M. Le Goupils a été plus loin encore : le colon douloureux qu'il a été, avec une admirable pudeur, il ne nous en parle point. Pas de psychologie, pas de grands coups frappés sur la poitrine, mais simplement un exposé précis de documents et de faits.

Ce n'est point moi, certes, amoureux éperdu des faits et du fait souverain, qui l'en blâmerai, et de suite j'aborde son réquisitoire lourd de réalités, pour le suivre, pas à pas, jusqu'à sa conclusion nullement déclamatoire d'ailleurs, sans caractère de péroraison d'assises, et, j'admire cette simplicité. En 1898, nous dit l'auteur, la Nouvelle-Calédonie possédait une véritable religion d'État, « le Feilletisme », du nom de M. Paul Feillet, gouverneur de la colonie.

Le premier article du *Credo* définissait le caractère messianique de l'œuvre de M. Feillet. Il avait plu à Dieu de laisser régner en Nouvelle-Calédonie le Mal et l'Erreur jusqu'en 1894, en y établissant les Canaques en des temps très reculés, les Maristes vers le milieu du siècle, les forçats sous Napoléon III, en 1863. Trente et un ans après cette nouvelle épreuve, comparable en quelque sens à la captivité de Babylone, il avait suscité M. Feillet. Et, comme il est dit dans l'Écriture, il l'avait « fait venir des extrémités de la terre », à savoir du gouvernement de Saint-Pierre et Miquelon... Le feilletisme ne détruisait pas tout ce qui existait avant lui... Il affectait une dédaigneuse compassion envers les reliques d'un passé aboli. Mais la loi de Dieu disait formellement ainsi que dans *Athalie* :

Du milieu de mon peuple extermine les crimes.

Sur une population blanche d'une vingtaine de mille individus, la Nouvelle-Calédonie ne comptait pas moins de douze mille criminels, j'entends des forçats ou anciens forçats. Le bagne était depuis trente ans le principal réservoir d'hommes de la colonie. Le robinet qui y introduisait cette eau sale venue de France fut fermé et scellé... Dans l'Eden retrouvé seraient installés les croyants de la « bonne nouvelle ». Ils viendraient de France eux aussi. Même, ils venaient déjà par centaines et, certes, cela tenait bien du miracle. Dans 150.000 hectares de terre, dont l'excellence avait été méconnue par un peuple non prédestiné, ils feraient germer une fortune merveilleuse de 200 millions de francs, en cultivant le café. Le caféier fut proclamé sacré !... les peines les plus sévères furent édictées contre quiconque refuserait de danser sous l'arbrisseau sacré !

Donc, suppression de la transportation, plantation du café, voici le nouveau dogme. Les incrédules sont les mauvais citoyens, plus tard, on les dénommera cléricaux ! M. Le Goupils nous montre ensuite l'état de la Nouvelle-Calédonie en 1894 les Canaques avaient légèrement adouci leurs mœurs, et leur nombre, d'ailleurs, décroissait assez

³ *Dépêche coloniale*, « Enquête sur la littérature coloniale. Réponse de M^{me} Aurel.

vite. Les Européens ne s'en occupaient guère que pour les déposséder de leurs terres et leur faire payer l'impôt de capitation. Quant au bagne, c'était le Paradis dépeint par Jean Carol ⁴, « un bagne « vertueux candidat au prix Montyon, un bagne moralisateur, un « bagne économique et social, financier, pédagogique, agricole, industriel, universel, omniscient, bouffon ». Cependant, ce bagne, le peu de prospérité qu'elle a jamais connu, la Nouvelle-Calédonie le lui doit. Il a dépensé dans l'île près de cent millions de francs levés en France. Il a construit des monuments, des routes, une canalisation d'eau, etc. Il aurait pu faire davantage. Mais le peu qui a été fait est son œuvre. Il n'a jamais fait d'obstacle à la colonisation libre : au contraire, il l'attirait. Le commerce et l'élevage en vécurent, et en vécurent largement. L'élevage, les mines étaient donc tributaires du bagne. M. Feillet débarque à Nouméa en 1894, fort d'un plan *a priori* et ne s'inquiétant, déclare M. Le Goupils, à aucun degré, « des préventions que ses connaissances géographiques avaient pu créer dans son esprit ». Il résista « à l'effet déprimant d'un premier regard jeté sur l'île », qui n'a pas l'air fertile, en effet, et sans écouter les conseils des anciens Calédoniens, il fit rédiger un *Guide de l'Émigrant* qui promettait la fortune par le café à qui disposait d'un capital de 5.000 francs. Comme conséquence de l'émigration imminente des colons libres, le gouvernement conçut l'idée d'un emprunt de cinq millions pour exécution de grands travaux publics : bassin de radoub, chemin de fer, wharf, drague, palais de justice, poste, etc. En même temps, la transportation était suspendue. La lutte contre l'administration pénitentiaire devint « la grande pensée du règne ». Résultats pratiques : la drague coûte 280.000 francs et ne fonctionne pas ; le bassin de radoub demeure à l'étude ; le wharf n'est pas construit ; le chemin de fer commencé à grand fracas demeure inutile et revient à 280.000 francs le kilomètre. La cale de halage, dépourvue de fondations, s'effondre sous le poids d'un bateau de 500 tonnes. Cependant, M. Feillet était craint et obéi : le régime de la terreur fonctionne. Il crée, déclare M. Le Goupils, un comité dit républicain dont tous les fonctionnaires doivent faire partie et dont il est président d'honneur. Il fonde un journal, les fonctionnaires doivent s'abonner ou acheter des actions. Les colons sont également menés à la trique.

L'un d'eux, M. Ballande, proteste : il est écrasé sous le faix d'une amende de 130.000 francs. Il est interdit aux fonctionnaires de fréquenter les colons mal pensants. Le gouverneur distribue souverainement les concessions de mines. Il donne des concessions territoriales à titre éminemment précaire, et loue des terres du domaine par des baux « essentiellement révocables ». Quant aux anciens propriétaires, il peut les priver de main-d'œuvre en interdisant aux Canaques de travailler pour eux. Les juges ? Ce sont des intérimaires déplacés à volonté par le gouverneur. Les corps élus sont à sa discrétion et un maire peut dire : « Nous pourrions faire élire une bourrique ! » C'est dans un pays ainsi administré que la famille Le Goupils projette de venir s'installer.

Au ministère des Colonies, où son chef va chercher quelques renseignements, un certain scepticisme règne en ce qui concerne la nouvelle colonisation libre. À bord du navire qui les transporte dans le Pacifique, même scepticisme. Les colons débarquent à Nouméa. Un fonctionnaire fait l'appel et leur indique les « commerçants de confiance » à qui ils *doivent* s'adresser pour leurs achats. On est au lendemain de la victoire électorale de Feillet : l'ordre règne à Nouméa. Le gouverneur, prenant le colon Le Goupils pour un journaliste, le traite en conséquence et l'invite à déjeuner. Impression charmante. Puis, c'est le départ pour Nassirah, à travers la brousse. L'Eden du Pacifique apparaît aux nouveaux colons assez peu engageant : il est vrai, ils traversent la vieille Nouvelle-Calédonie et non l'île inconnue qu'a découverte M. Feillet. Enfin, l'auteur arrive chez lui : Nassirah, centre de l'insurrection canaque de 1878, est un lieu idéal pour les amis de la Nature, mais n'apparaît point à ses futurs occupants comme un placer péruvien. Pour mettre en valeur leur exploitation les colons ont recours au

⁴ Jean Carol : *Nouvelle-Calédonie minière et agricole*.

« robinet d'eau sale ». Ils emploient à leur service des forçats et des libérés. Ils s'en trouvent d'autant moins mal qu'ils ne pourraient sans doute pas s'en passer. « L'assigné est toujours un homme de prix : un condamné « à perpète » est généralement un trésor pour une maison. » Le libéré est moins bon, car il est libre, mais il est cependant utile. On le trouve partout : « C'est le condamné qui a fait Nouméa, c'est l'assigné et le libéré qui ont fait la mine. » Et cette main-d'œuvre pénale, les ennemis mêmes de la transportation s'en servaient, à commencer par M. Feillet lui-même. Les évadés sont quelquefois employés par les colons qui sont acculés à profiter de leur situation pour les exploiter : ce sont, en général, gens assez doux. M. Le Goupils avec la propriété de Nassirah avait acheté des engagés asiatiques « pour le temps qui restait à courir de leur contrat ». La plupart des engagés annamites sont d'anciens pirates, condamnés de droit commun, très portés à s'évader et qu'il est difficile à un colon brouillé avec l'administration de faire rentrer au bercail. L'auteur employa également des Hébridais, assez bonne main-d'œuvre, et des Canaques. La tribu canaque de Nassirah était constituée par des familles d'insurgés de 1878 qui avaient été déportées à l'île des Pins et auxquelles M. Feillet permit de revenir à Bouloupari pour travailler au compte de M. Le Goupils. Allons, M. le pamphlétaire, ne fûtes-vous pas, en l'espèce, un peu « négrier » ? Sans doute, vous fûtes humain pour ces braves Canaques. Mais, ce contrat, renouvelé en 1899, il fait frémir à l'idée que vous eussiez pu être moins riche en humanités ! Les nouveaux colons eurent à lutter avec les sauterelles, avec les sécheresses endémiques, avec les cyclones périodiques. Les affaires allaient médiocrement ; le prix de vente du café baissait en raison de la surproduction et le prix de la main-d'œuvre, par contre, augmentait. M. Feillet expliqua à notre auteur que s'il réussissait mal, c'est que sa propriété n'était pas dans la vraie région du café. M. Le Goupils pouvait se consoler en pensant que ses prédécesseurs en colonisation agricole n'avaient pas davantage fait fortune, et cependant, tout leur avait été donné : terre défrichée, maisons, outils, bétail, vivres. Heureux donc les colons qui pouvaient vendre leurs terres et trouver un emploi dans l'Administration ou ailleurs ! Sans doute, il existait pour les colons certains moyens de subsistance, par exemple, un bon contrat d'entretien de route au compte du budget local ! 50 kilomètres rapportent 5.000 francs sur lesquels il y a 90 % de bénéfice net, ou encore la prime pour destruction de sauterelles ou les indemnités pour cyclones. Tout cela, hélas ! lamentables expédients ! C'est l'opinion de M. Le Goupils qui en fait part au *Moniteur du Puy-de-Dôme*, lequel, par la voix de l'*Argus de la Presse*, parvient à M. Feillet, qui s'irrite fort. M. Le Goupils veut pousser plus loin son instruction personnelle sur la situation économique de la colonie. Élu conseiller général, il visite les centres caféiers chers au cœur du gouverneur, Sarraméa, le col d'Amieu. Il constate la ruine lamentable de ces centres. Au conseil général, deux membres forment l'opposition, dont M. Le Goupils. Notre colon, qui a voté la suppression du budget des cultes, est cependant déclaré « clérical » parce qu'il ne croit plus au café ni au chemin de fer. Aux colonies, en effet, les opinions religieuses ne se classifient point comme dans la métropole et j'ai connu un très militant protestant qu'on accusait chaque jour d'être « un jésuite ». Il est vrai... L'année 1902 est l'année des grands travaux. On dévore l'emprunt de cinq millions. M. Le Goupils essaie de protester. Il encourt la disgrâce du prince. Il prédit la ruine de la colonie : on le traite d'« apostat » et il perd une à une les faveurs que lui avait dispensées l'administration. Tout ce qui le touche est frappé ; jusqu'à ses Canaques, ses ouvriers, ses libérés. Sa liberté même était menacée, lorsque M. Feillet fut rappelé en France. Les Canaques de Nassirah avaient été incarcérés administrativement sous des motifs divers : le gouverneur parti, le chef de la tribu demanda à reconstituer sa tribu sur une base définitive : un contrat fut dressé par lequel M. Le Goupils donnait des terres aux Canaques et les Canaques donnaient leur travail à M. Le Goupils. Mais notre auteur était las de colonisation agricole, et le 10 juillet 1904, « il quittait ce coin du monde où il eût si bien accepté l'idée de mourir, si seulement il eût pu y vivre ». Cette dernière

phrase, si simple, si brève, comme elle contient de tristesse ! L'auteur s'est, en effet, refusé à tirer de ses aventures des conclusions générales. Il a bien fait, étant donné le caractère autobiographique de sa relation. Que M. Le Goupils m'excuse, que m'excusent aussi mes lecteurs, si j'ai donné à ce compte-rendu un développement inaccoutumé. Mais j'ai estimé que le livre de M. Le Goupils constituait un document de premier ordre au point de vue de notre histoire coloniale. Oui, je regrette que l'auteur n'ait pas visé plus haut, qu'à la relation satirique d'un séjour de six années en Nouvelle-Calédonie. Il y avait là la matière d'un admirable livre qui eut pu, valant pour toutes les colonies, montrer comment dans toutes on cesse d'être colon. Mais M. Le Goupils, je le répète, a voulu réaliser un simple récit documentaire, une sorte de monographie bien personnelle. S'étant proposé ce simple but, il l'a de beaucoup dépassé, car les tableaux bien esquissés abondent dans son livre, le style en est parfait, net et nerveux, et la documentation de premier ordre. L'œuvre est-elle très impartiale ? Je ne le jurerais point. Puis, des œuvres impartiales sur les colonies, nous en avons assez comme cela. Un peu de passion sied de temps en temps, pour jeter quelque lumière dans les coins d'ombre. L'attitude sceptique en face des faits est peut-être bien la meilleure marque d'un esprit impuissant. On ne pourra pas faire ce reproche à M. Le Goupils dont le livre, par ailleurs, présente cette grande utilité de mettre en relief le mal causé à la Nouvelle-Calédonie par la suppression de la transportation. Sans le bagne, il n'eût rien été fait dans l'île de 1863 à 1894. « C'est des besoins du bagne, à l'ombre du bagne qu'est né le commerce calédonien. » C'est encore le bagne et lui seul qui a fourni la main-d'œuvre indispensable à l'industrie même. Rétablir la transportation, tel serait donc le remède le meilleur à apporter à la crise que traverse la Nouvelle-Calédonie. Il est douteux cependant qu'on s'avise de ce remède, car pour l'appliquer il faudrait déplaire à notre grande amie l'Angleterre : les gens d'Australie, dont beaucoup sont issus des anciens *convicts* anglais, sont très chatouilleux à cet égard : ils ne peuvent supporter l'idée d'une colonie étrangère voisine aussi mal peuplée. Au nom donc de l'Entente cordiale, il convient que notre Nouvelle-Calédonie dépérisse lentement, telle une petite ville de province qu'on priverait de sa garnison. Ainsi soit-il et soit loué M. Le Goupils pour son remarquable pamphlet !

CARL SIGER.

MÉRITE AGRICOLE
LISTE SUPPLÉMENTAIRE
COLONIES

(Journal officiel de la république française, 16 avril 1913, p. 3367)

Chevaliers

Roumy (Félix) [beau-frère de Le Goupils], agriculteur, président du syndicat agricole de la Nouvelle-Calédonie à Bouloupari (Nassirah) (Nouvelle-Calédonie).

M. LE GOUPILS ET LA BROUSSE CALÉDONIENNE
(La Revue du Pacifique, 15 janvier 1929)

L'aventure calédonienne de M. Le Goupils appartient déjà à notre histoire coloniale dont elle constitue sans contredit une des pages les plus curieuses.

Un des universitaires les plus distingués de France, ancien normalien, agrégé des lettres, se trouvant à 36 ans professeur de rhétorique du lycée Louis-de-Grand (la première « maison » de France comme dit avec fierté son éminent proviseur actuel) se

fait un beau jour mettre en disponibilité et quitte ses élèves, Racine, Tacite et Démosthène pour aller planter du café en Nouvelle-Calédonie.

Ceci se passe au mois d'octobre 1898 ; moins de six ans plus tard, en août 1904, la rue Saint-Jacques voit revenir l'infidèle qui retrouve à la rentrée scolaire suivante sa chaire et de nouveaux aspirants au baccalauréat. Le colon était mort, mais le professeur était demeuré.

L'écrivain aussi, car M. Le Goupils est un maître de la langue française et, dans sa modestie, il refusa, en 1904, le prix Goncourt, demandant qu'on l'attribuât à un plus jeune que lui qui pût trouver dans cette récompense un encouragement utile.

Ce n'est pas le lieu de parler ici des délicieux contes normands qui font de M. Le Goupils l'héritier direct de Maupassant ; nous le regrettons, mais nous nous félicitons de trouver, parmi la bibliographie néo-calédonienne, un ouvrage de la valeur de celui qu'il publia en 1910 : « Comment on cesse d'être colon ».

Ce livre, qui est écrit d'une plume alerte et spirituelle, est d'une lecture captivante et je viens de le relire avec le même plaisir que j'y avais pris au premier contact, il y a quatre ans. Le fameux « évangile Feillet » et son régime, annonciateur de celui de Mussolini, sont « épinglés » avec une dextérité de maître. Ce livre est capital pour l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et, s'il peut paraître violent et passionné aux profanes, ceux qui savent ne s'étonnent pas de la couleur de certains tableaux.

« Comment on cesse d'être colon » est un livre de combat ; c'est l'œuvre moins du planteur que du président du conseil général qui, soucieux d'exercer scrupuleusement le mandat dont la confiance de ses compatriotes l'a investi, est obligé de se dresser contre les fantaisies ruineuses d'un gouverneur autoritaire et malade.

L'ouvrage que M. Le Goupils a publié il y a quelques mois, chez Perrin, « Dans la brousse calédonienne », n'a plus du tout le même caractère. Les années ont passé, un quart de siècle s'est écoulé depuis le retour à Louis-de-Grand et M. Le Goupils s'est aperçu que, de ses luttes avec M. Feillet, il ne restait plus rien dans son cœur ni dans son âme. En rappelant ses souvenirs, il n'a plus retrouvé que les détails familiers de sa vie d'alors, les silhouettes de ceux qui travaillèrent avec lui à Nassirah, les gestes quotidiens, le Ouitchamba, la Oua Tomboué, et l'incomparable cadre, si particulier avec ses blancs et frères niaoulis et son herbe bleue, la brousse, la brousse calédonienne dure au colon et à ses entreprises, mais à qui celui qui ne fait même que passer ne peut s'empêcher de laisser un peu de son cœur.

Et M. Le Goupils n'a pas voulu être pour la Calédonie l'homme qui a écrit « Comment on cesse d'être colon ». Lisant l'histoire de la colonie, faite par Savoie, il a été touché par l'appel de l'auteur : « Lecteurs français, écrit Savoie, dites à vos amis que la Nouvelle-Calédonie n'est plus la terre du bagne, que la Nouvelle-Calédonie, ce pays béni du beau soleil et du bon climat, est devenue terre libre comme n'importe quel département français !... »

Il s'est dit qu'il n'avait peut-être pas fait tout son devoir pour la colonie et qu'il lui devait encore autre chose. Il lui devait, en effet, le livre de la brousse ; il a cherché parmi ses notes prises entre 1898 et 1904, en a élagué tout ce qui avait trait à la politique, tout ce qui dépassait le cadre de Nassirah et cela nous a donné ce livre charmant et si prenant qu'est « Dans la Brousse calédonienne ».

M. Le Goupils n'a pas été un colon pour rire. Avec ses deux frères, l'un médecin, l'autre professeur de rhétorique au Lycée de Rouen, qui reposent tous deux, hélas, dans le cimetière de Nassirah ; avec son beau-frère ⁵, qui est encore à Nouméa, où il présidait le conseil général, il y a quelques années, M. Le Goupils acquit un grand domaine planté de 100.000 caféiers, Comprenant de vastes pâturages et occupant en permanence une quarantaine de travailleurs.

⁵ Félix Roumy.

Les résultats de l'exploitation ne furent pas des plus brillants : sécheresse, inondations, cyclones, sauterelles, tous les fléaux fondent sur Nassirah et l'auteur, qui est un Normand pur sang, se désole de n'avoir pu récolter, des pommes dont il eût pu tirer cidre et calvados. Malgré tout son bétail, notre colon consomme le plus souvent des conserves australiennes, du lait concentré et du beurre salé de Normandie. Ah ! Nassirah n'est pas un éden, et je ne parle pas des puces qui grignotent les nuits des malheureux planteurs. Si ce livre avait paru avant [le départ des Nordistes pour la Calédonie](#), les malheureux auraient éprouvé certainement de moins grandes désillusions... si toutefois ils avaient persisté dans leur intention. Ils auraient eu en tout cas avantage à lire des passages de ce genre :

« Pendant l'été, notre potager est un vrai Sahara. Et il arrive ici que le printemps, l'automne et même l'hiver ressemblent fort à l'été. Une conduite d'eau traverse le potager, mais la sécheresse est la plus forte.

« Nous, possédons deux poiriers qui ont porté quelque temps une demi-douzaine de fruits rachitiques... On ne nomme qu'un Calédonien qui peut montrer deux poires de volume normal, conservées dans l'alcool à l'intérieur de deux bouteilles de verre où il a eu l'ingéniosité de les faire grossir et mûrir à l'arbre ».

Je regrette de ne pouvoir citer les pages qui nous montrent le professeur de rhétorique transformé en menuisier, en charpentier, en maçon. C'est si amusant ! À tout moment, l'on rencontre de petits tableaux de ce genre :

« M^{me} X..., lorsqu'elle nous a rendu notre visite d'arrivée, nous a fort gracieusement apporté (de 16 kilomètres) un filet de bœuf de quatre livres. Un sac de marrons glacés n'aurait pas été plus favorablement accueilli par des estomacs un peu fatigués de conserve australienne. De sa jupe d'amazone, cette douairière broussarde laisse passer un bout de bas bleu. Moitié figue et moitié raisin, elle a appelé Nassirah l'Athènes calédonienne... Mais son filet de boeuf était sincère et pur filet de boeuf ».

N'est-ce pas charmant, sans être trop rosse ?

*
* *

M. Le Goupils est arrivé à Nassirah à une époque où les relégués et les libérés étaient plus nombreux que les hommes libres. Plusieurs centaines d'évadés tenaient la brousse et partout, les cuisiniers, les jardiniers, presque tous les travailleurs qui n'étaient pas indigènes étaient des produits du bagne.

Cependant, notre auteur s'est toujours trouvé en sécurité et il nous conte plaisamment ses rapports avec ses condamnés et libérés. Voici Moulin, le jardinier, Normand comme ses patrons :

« Le père Moulin, notre jardinier, a pleuré d'attendrissement, ce dimanche de Pâques, où nous lui avons remis, dans une fiole, environ un demi-décilitre d'eau-de-vie de cidre, pour aromatiser son café ».

« Le père Moulin est venu en Nouvelle-Calédonie moins spontanément que ses patrons. Veuf quinquagénaire, il a été condamné, il y a quinze ans, aux travaux forcés à perpétuité pour avoir abusé de sa fille... ».

À côté du père Moulin qui, chaque dimanche, ivre comme un Polonais, chante les vêpres à tue-tête dans le jardin, voici le cantonnier Rigot qui « a, jadis, coupé le cou à sa mère sur un billot à fendre le bois, qui ne ferait pas de mal à une mouche et est le plus admirable des cantonniers ».

Voici un brave homme d'aubergiste de Bouloupari, colon libre, lui, qui, une nuit, étant sorti brusquement dans sa cour, essuya le coup de feu d'un évadé qui en voulait à ses poules. Le brave homme « s'accusait presque comme d'une faute d'être sorti trop brusquement à une heure indue. Comme on lui énumérait tous les attentats nocturnes censément perpétrés ici ou là en quelques mois, il a concédé doucement que, « en effet, si cela continuait, il pourrait arriver des accidents. » Quel humour !

Je passe sur le voyage à Nouméa, sur ce bateau dont le capitaine est un bagnard, sa femme fille de bagnard, les matelots relégués ou libérés, et dont le voyageur le plus important est un condamné pour faux qui vient d'être gracié ; le récit est écrit de main de maître.

À Nassirah, il y avait aussi des Tonkinois, d'anciens Pavillons Noirs qui n'étaient pas plus redoutables que les forçats européens.

Voici Nicat, Annamite roublard, qui sait s'y prendre pour obtenir une faveur de ses patrons :

« Chaque fois que, à notre repas du soir, il entrait comme une ombre dans notre salle à manger pour présenter une requête, nous savions d'avance qu'il serait impossible de la refuser :

« — Bonsoir... les messieurs, les dames... Patrons beaucoup bons. Tonkinois aimer beaucoup les patrons. Nicat beaucoup content. Nicat beaucoup content. Nicat beaucoup travail. Nicat longtemps travailler Nassirah. Lui y a pas moyen retourner Tonkin voir bébés pour lui ! Nicat finir crever Nassirah », etc.

« Tout cela avec des vibrations de corde à violon ou de bourdonnements de guêpe. Il obtenait ce qu'il voulait. Ulysse, dans les supplications auxquelles l'obligea parfois la fortune, ne conciliait pas plus sûrement le respect de lui-même et les concessions qu'il convenait de faire à la dureté de l'heure présente ».

La place me manque pour évoquer les Néo-Hébridais et l'ineffable Tarigagasse, la tribu canaque dont les tribulations nous furent contées dans « Comment on cesse d'être colon », cette tribu dont le chef est lépreux et qui préparé longuement un grand pilou-pilou dont elle gratifie ses patrons, le jour de Pâques, pour les remercier de leur bonté.

Bien souvent, l'héritier de Maupassant reparaît, comme dans cette scène de mariage à Bouloupari, où, au dessert, chacun y va de sa chansonnette ou de son monologue. La scène est à citer :

« Après une brillante série de gaudrioles, nous avons été régalez par un gendarme d'un long poème fort militaire et fort patriotique, que j'entendais pour la première fois, et aussi, je l'espère, pour la dernière fois. Mais quelle n'a pas été mon émotion lorsqu'un deuxième gendarme, se levant, a jeté, tout d'une haleine, ce vers :

Prends un siège, Cinna, c'est moi qui t'en convie.

« Corneille ! Cinna ! Vous pensez si, aussitôt en moi, « le vieux coursier a senti l'aiguillon ! » L'excellent gendarme récitait comme mes pires cancre d'antan. L'illusion était complète: la composition de récitation classique !

« J'ai tremblé pour l'intrépide soldat. Le morceau est de taille. Notre respectueuse attention ne faiblirait pas. Mais sa mémoire à lui ?

« *De tous ces meurtriers, te dirai-je les noms ?*

« *Procule, Glabrion, Virginian, etc.*

« Cramoisi, les veines gonflées, la sueur au front, il est allé jusqu'au bout. Il n'a bronché que trois ou quatre fois, où je l'ai soufflé.

« Comme le général du « Monde où l'on s'ennuie », le public a récompensé ce noble effort par de généreux applaudissements. Mais à moi, qui m'étais trahi par une imprudente générosité, on a demandé instamment un autre monologue. Je me suis défendu en répondant que je ne savais que celui-là. »

Ce livre doit être lu non seulement par tous ceux qui s'intéressent à la France du Pacifique, mais aussi par tous les lettrés, car des ouvrages de cette qualité sont exceptionnels.

Grâce à M. Le Goupils et aussi à M. Baudoux, dont les « Légendes Canaques » sont, dans un autre genre, remarquables, la Calédonie a eu, en 1928, deux des meilleurs ouvrages qui lui aient été consacrés.

Léon ARCHIMBAUD,
député, délégué de la Nouvelle-Calédonie.
